

## **Table des matières**

<b>Page</b>	<b>Contenu</b>
2	Convocation et tractanda
3	Le mot du Conseil communal
4-8	Compte 2018 - comptes de fonctionnement
9	Où va l'argent de nos impôts
10	Bilan au 31.12.2018
11	Patrimoine administratif et financier selon bilan
12-13	Compte d'investissement 2018
14	Rapport de l'organe de révision
15	Crédit d'investissement pour la gestion informatique des clés des bâtiments communaux
16	Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de jeux de l'école
17-23	Informations officielles
24-33	Informations générales
34	Notes



## Convocation

Les citoyennes et citoyens de Grolley sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

**mardi 7 mai 2019 à 20h00  
à la salle de l'Auberge de la Gare à Grolley**

## Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 6 décembre 2018
2. Comptes 2018
  - 2.1 Compte de fonctionnement
  - 2.2 Compte d'investissement
  - 2.3 Approbation des comptes
3. Crédit d'investissement pour la gestion informatique des clés des bâtiments communaux
4. Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de jeux de l'école
5. Informations du conseil communal
6. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 6 décembre 2018 ne sera pas lu étant donné qu'il est à votre disposition à l'administration communale, ainsi que sur le site communal [www.grolley.ch](http://www.grolley.ch)

**Le Conseil communal**



Chères Grolleysannes, chers Grolleysans,

Avec l'arrivée du printemps, la nature s'éveille, les couleurs se ravivent, les oiseaux chantent à plein poumon et chacun se réjouit à l'idée de prochainement profiter du soleil et du chaud.

Cette période de l'année est propice aux nouvelles idées et à leur mise en place. Le conseil communal est aussi concerné par cet élan du printemps.

Le sujet des fusions n'a pas évolué en ce qui nous concerne. L'intégration de notre commune au périmètre du Grand Fribourg n'est pas à l'ordre du jour. Qu'à cela ne tienne ! Avançons... et avançons pour le bien de notre commune en remettant l'ouvrage sur le métier afin de définir l'union bénéfique.

La commune prévoit une évolution démographique de taille, plusieurs défis attendent l'autorité communale qui entend bien anticiper les besoins futurs. Elle l'a déjà démontré lors de l'assemblée du mois de décembre 2018 en présentant le crédit d'étude les infrastructures scolaires et sportives qui nécessitent une modernisation mais également une augmentation des locaux à disposition.

En plus de l'évolution démographique, le fonctionnement communal est un dossier qui nécessite une réflexion de fond. Un groupe de travail est constitué et se penche sur la nécessité de disposer d'un bureau technique ; les affaires se complexifient.

Une autre préoccupation tient en haleine le conseil communal. Quand bien même nous le savons qu'il serait exceptionnel qu'une assemblée regroupe l'ensemble des 1'200 citoyens ayant le droit de vote communal ; il n'empêche que la question d'un conseil général afin de représenter l'ensemble des citoyens de la commune se pose. Si le conseil communal devait choisir ce changement de législatif communal, l'assemblée reste l'organe compétent pour valider ce choix.

L'évolution démographique peut également influencer certains domaines comme la sécurité. L'autorité communale se réjouit de vous informer que la commune de Grolley est une commune où il fait bon vivre. Selon la dernière statistique de la police, on note une diminution des actes d'incivilités.

Comme de coutume, vous constatez que l'avenir de Grolley est notre souci et que nous nous engageons pour que notre commune prospère et reste attractive.

Le conseil communal vous souhaite un bel été et se réjouit de vous rencontrer lors de l'assemblée communale prochaine.

Le Conseil communal



## Extraits de comptes et commentaires

### ■ Préambule

Malgré la baisse fiscale introduite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le résultat du compte de fonctionnement présente un bénéfice de CHF 65'421.57 ceci après la comptabilisation d'amortissements extraordinaires de CHF 523'172.25.

Ce résultat est dû, pour les charges, à une gestion rigoureuse des dépenses, à certains reports de travaux ainsi qu'à quelques « bonnes » surprises dans les charges liées.

Nous vous rappelons que la présentation complète des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande, auprès de l'administration communale et/ou par e-mail à l'adresse [commune@grolley.ch](mailto:commune@grolley.ch).

### ■ Bilan

Le bilan comptable permet de synthétiser ce qui est possédé par la Commune (l'actif) et ce dont elle dispose comme ressource (le passif). Le bilan est souvent comparé à une photographie du patrimoine d'une Commune à un instant T, en l'occurrence au 31 décembre 2018. Le tableau ci-contre explique les principales variations entre 2018 et 2017. Le bilan complet se trouve en page 10 du bulletin communal.

Postes au bilan	Etat au 31.12.2018	Etat au 31.12.2017	Variations	Explications
<b>10 Capitaux</b>	3'217'809.-	1'801'058.-	+ 1'416'751.-	Augmentation principalement causée par la vente des terrains
<b>1230.00 Terrains</b>	-185'372.-	288'881.-	- 474'253.-	Bénéfice sur la vente des terrains pas totalement réalisés
<b>2800.01 Réserve EP</b>	2'046'281.-	1'860'655.-	+ 185'626.-	Augmenté également par le raccordement des constructions au Martzé
<b>2800.03 Réserve EC/EU</b>	1'302'572.-	1'083'891.-	+ 218'681.-	Idem compte 2800.01

### ■ Investissements

Conformément aux différentes décisions du législatif, l'exécutif a entrepris ou poursuivi les travaux d'investissements. Le montant total des dépenses d'investissement pour 2018 se monte à CHF 1'194'314 contre CHF 1'424'459 en 2017. Il est réparti selon le tableau en page 11 du bulletin.

Il est « compensé » par les recettes d'investissement provenant des taxes.

Libellés	Montants
Taxes de raccordements EP	99'151.-
Taxes de raccordements EC/EU	111'062.-
Ventes de terrains communaux	1'621'360.-
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1'831'573.-</b>



## ■ **Fonctionnement**

Pour vous permettre de réaliser le genre de dépenses qu'a entrepris l'autorité communale en 2018, nous vous présentons ci-dessous quelques dépenses particulières par dicastère.

### 0. Administration

- Après quelques travaux de peinture en 2017, l'administration communale a fait peau neuve en changeant le mobilier devenu vétuste et en réaménageant le guichet pour plus de fonctionnalité. En outre, pour plus de performance, les ordinateurs ont également été remplacés.

### 2. Enseignement et formation

- Suite à l'augmentation de la fréquentation du nombre d'élève à l'accueil extra-scolaire (AES) et afin de respecter la législation en vigueur, la commune a conclu un nouveau contrat de bail avec la paroisse pour des locaux supplémentaires.
- Pour répondre à la demande des usagers, les locaux de rangement du matériel de gymnastique ont été réorganisés et complétés.
- Le système de chauffe-eau ainsi que les différentes vannes s'y rattachant ayant fait leur temps, ils ont été refaits à neuf.

### 3. Culture, sports et loisirs

- Afin de vous accueillir plus nombreux et de satisfaire un plus large public, votre bibliothèque scolaire a été agrandie, grâce notamment, à la participation de notre concierge et du personnel édilitaire.

### 6. Transports et communications

- De nouveaux bancs et tables sont à disposition gratuitement de tous les citoyens pour toutes occasions. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à l'administration communale.
- Le déneigement occupe une grande partie du temps de notre personnel édilitaire. L'acquisition d'un silo à sel leur facilite le remplissage de la saleuse et augmente leur capacité d'intervention.

### 7. Protection de l'environnement

- Le fonctionnement d'une STEP nécessite la mise à jour d'une quantité d'appareil de mesure et d'analyse. Ceux-ci sont souvent mis à rude épreuve dans les différents bassins de traitement des eaux. Ils sont dès lors constamment remplacés et modernisés par de nouveaux instruments.



## Récapitulatif des comptes 2018

COMPTES 2018		
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
0 - Administration	779'337.40	337'341.65
1 - Ordre public	137'001.27	47'111.40
2 - Enseignement et formation	2'376'395.26	126'212.50
3 - Culture, sports et loisirs	227'639.70	7'008.80
4 - Santé	687'818.10	8'283.85
5 - Affaires sociales	1'016'862.29	12'402.40
6 - Transports et communications	503'625.30	82'127.80
7 - Protection de l'environnement	791'810.70	927'949.52
8 - Economie	28'703.20	1'276.00
9 - Impôts, finances et immeubles	353'757.76	6'355'840.33
Amortissements obligatoires et usuels	219'916.00	
Amortissements supplémentaires	523'172.25	
Affectation aux réserves obligatoires (ch.7)	194'093.45	
Affectation aux réserves non obligatoires (ch.9)		
<b>Résultat du compte de fonctionnement</b>	<b>65'421.57</b>	
<b>Totaux</b>	<b>7'905'554.25</b>	<b>7'905'554.25</b>
<b>Investissement</b>		
0 - Administration	5'572.25	
2 - Enseignement et formation		
6 - Transports et communications	320.00	50'000.00
7 - Protection de l'environnement	977'905.45	210'212.90
9 - Impôts, finances et immeubles	210'517.25	1'621'360.00
<b>Report net au bilan</b>		
<b>Totaux</b>	<b>1'194'314.95</b>	<b>1'881'572.90</b>



# Comptes de fonctionnement 2018

Commentaires

BUDGET 2018		COMPTES 2017	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
842'817.00	340'548.00	749'002.62	322'302.15
144'124.00	48'674.00	150'513.30	48'287.90
2'486'360.00	109'232.00	2'419'616.75	132'322.20
331'568.00	6'064.00	295'468.45	9'006.60
685'405.00	10'000.00	628'878.40	5'822.75
1'064'738.00	10'000.00	965'086.85	55'445.05
563'157.00	80'273.00	515'655.90	90'210.75
816'888.00	885'336.00	690'233.64	960'843.70
36'904.00	929.00	28'766.00	1'215.00
414'528.00	6'483'758.00	326'016.61	6'362'596.17
<i>352'448.00</i>		<i>270'087.00</i>	
		<i>461'136.55</i>	
<i>159'200.00</i>		<i>278'293.16</i>	
		<i>100'000.00</i>	
<b>76'677.00</b>		<b>109'297.04</b>	
<b>7'974'814.00</b>	<b>7'974'814.00</b>	<b>7'988'052.27</b>	<b>7'988'052.27</b>
		300'000.00	
		15'639.65	
1'480'000.00	45'000.00	809'541.00	485'555.25
		299'278.20	723'754.75
<b>1'480'000.00</b>	<b>45'000.00</b>	<b>1'424'458.85</b>	<b>1'209'310.00</b>



## Variations

Les principales variations entre le budget 2018 et les comptes 2018 pour les recettes et les charges concernent les postes suivants :

	Budget 2018 CHF	Comptes 2018 CHF	Différences
<b>Rendement fiscal et autres impôts</b>	<b>5'357'150</b>	<b>5'357'833</b>	<b>+ 683</b>
➤ Impôts ordinaires	4'372'000	4'364'688	- 7'312
➤ Impôts irréguliers	195'000	86'509	- 108'491
➤ Autres impôts	790'150	906'636	+ 116'486

### ▪ **Autres charges** (sans prélèvement aux réserves)

<b>Ecolages</b>			
Application de la jurisprudence fédérale, annulation de la facturation			- 29'000
<b>Entretien, rénovation bâtiments et ramonage</b>			
Travaux de remplacement du boiler de l'école surévalués			- 26'280
<b>Subvention aux crèches et garderie d'enfants</b>			
Augmentation de la fréquentation ainsi qu'une sous-évaluation au budget			+ 41'668
<b>Entretien et rénovation des installations</b>			
Agrandissement du réseau communal dans les nouveaux quartiers			+ 24'155
<b>Honoraires et frais d'études (routes)</b>			
Etude réfection route du Centre reportée			- 15'196
<b>Honoraires d'ingénieurs (eau)</b>			
Travaux liés à la source de Chésopelloz reportés			- 22'527
<b>Honoraires d'urbanistes (aménagement)</b>			
Estimation basée sur les exercices précédents, estimation trop élevée			- 13'265
<b>Amortissements obligatoires</b>			
Diminution causée par les amortissements extraordinaires antérieurs			- 128'401
<b>Entretien et rénovation des bâtiments</b>			
Achat d'un panneau d'affichage reporté à 2019			- 34'871

### ▪ **Charges liées**

Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées – Ecoles spécialisées	- 14'333
Service de l'action sociale – SASoc	- 78'478



# Où va l'argent de nos impôts ?

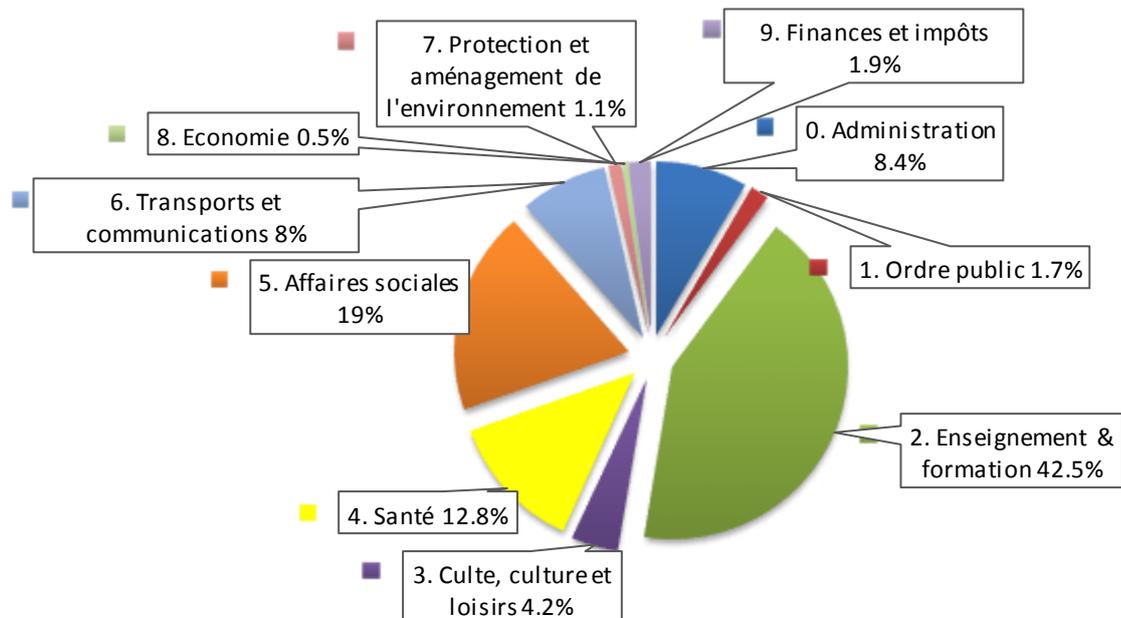
Charges nettes par fonction

## Impôt moyen sur le revenu par contribuable

CHF 3'837'837 : 1'141 = CHF 3'363

	2018		
	comptes	%	% s/revenu
0. Administration 8.4%	fr. 441 995.75	8.4%	281
1. Ordre public 1.7%	fr. 89 889.87	1.7%	57
2. Enseignement & formation 42.5%	fr. 2 250 182.76	42.5%	1 430
3. Culte, culture et loisirs 4.2%	fr. 220 630.90	4.2%	140
4. Santé 12.8%	fr. 679 534.25	12.8%	432
5. Affaires sociales 19%	fr. 1 004 459.89	19.0%	638
6. Transports et communications 8%	fr. 421 497.50	8.0%	268
7. Protection et aménagement de l'environnement 1.1%	fr. 57 954.63	1.1%	37
8. Economie 0.5%	fr. 27 427.20	0.5%	17
9. Finances et impôts 1.9%	fr. 98 839.43	1.9%	63
<b>Total de la charge nette</b>	<b>fr. 5 292 412.18</b>	100.0%	<b>3 363.00</b>
Impôts produits (chapitre 90)	fr. 5 357 833.35		

Excédent de produits de fonctionnement	<b>65 421</b>
--	---------------





## Bilans comparés au 31 décembre 2018

		31.12.2018		31.12.2017	
		Doit	Avoir	Doit	Avoir
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>10 745 468.94</b>	<b>201 745.97</b>	<b>10 104 892.14</b>	<b>35 922.90</b>
<b>10</b>	<b>Capitaux</b>	<b>3 217 808.69</b>	<b>50.00</b>	<b>1 801 057.61</b>	<b>5 897.00</b>
<b>11</b>	<b>Débiteurs</b>	<b>3 189 797.40</b>	<b>16 323.80</b>	<b>3 217 172.68</b>	<b>30 025.90</b>
<b>12</b>	<b>Placements</b>	<b>200.00</b>	<b>185 372.17</b>	<b>289 081.40</b>	<b>0.00</b>
1210.00	Parts sociales	200.00		200.00	
1230.00	Immeubles et terrains à bâtir		185 372.17	288 881.40	
<b>13</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>120 581.45</b>	<b>0.00</b>	<b>69 252.70</b>	<b>0.00</b>
<b>14</b>	<b>Investissements</b>	<b>4 217 076.40</b>	<b>0.00</b>	<b>4 728 322.75</b>	<b>0.00</b>
1400.00	Ouvrages génie-civil/Place de sport	0.00		0.00	
1400.01	Terrains	1.00		1.00	
1410.00	Routes, éclairages, ponts	457 043.35		614 592.10	
1410.01	Ouvrages génie civil/STEP	739 191.95		758 153.00	
1410.02	Ouvrages génie civil/cimetières	1.00		1.00	
1410.03	Ouvrages génie civil/adduction d'eau	31 593.75		23 934.75	
1410.09	Endiguements	0.00		0.00	
1410.11	Ouvrages génie civil-add.eau (Corsalettes)	4 242.30		6 167.30	
1410.12	Ouvrages génie civil-STEP (Corsalettes)	91 178.00		117 570.00	
1410.13	Cadastre souterrain (Corsalettes)	1.00		1.00	
1410.14	Plan d'aménagement local	110 066.60		70 955.90	
1430.00	Bâtiments	2 771 185.70		2 920 886.15	
1430.01	Abris PC	1.00		1.00	
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	0.00		196 490.80	
1460.01	Matériel informatique (administration)	0.00		0.00	
1490.00	Autres biens	12 569.75		19 567.75	
1490.10	Numérisation cadastre (Corsalettes)	1.00		1.00	
<b>15</b>	<b>Prêts et participations permanentes</b>	<b>5.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5.00</b>	<b>0.00</b>
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>0.00</b>	<b>10 543 722.97</b>	<b>0.00</b>	<b>10 068 969.24</b>
<b>20</b>	<b>Engagements courants</b>	<b>0.00</b>	<b>322 990.96</b>	<b>0.00</b>	<b>231 027.40</b>
<b>22</b>	<b>Dettes à moyen et long terme</b>	<b>0.00</b>	<b>2 220 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 220 000.00</b>
2210.28	BCF emprunt no 30 01 276.132-01		620 000.00		620 000.00
2210.35	Suva, emprunt no.40001755		1 600 000.00		1 600 000.00
<b>24</b>	<b>Provisions</b>	<b>0.00</b>	<b>284 089.45</b>	<b>0.00</b>	<b>259 589.45</b>
<b>25</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>0.00</b>	<b>227 153.90</b>	<b>0.00</b>	<b>288 591.65</b>
<b>28</b>	<b>Réserves</b>	<b>0.00</b>	<b>4 275 588.27</b>	<b>0.00</b>	<b>3 921 281.92</b>
2800.01	Réserve eau potable		2 046 281.11		1 860 655.41
2800.02	Réserve abris PC		490 940.75		490 940.75
2800.03	Réserve protection des eaux		1 302 571.61		1 083 890.96
2820.02	Réserve routes		0.00		50 000.00
2820.03	Réserve bâtiment scolaire		335 794.80		335 794.80
2820.04	Réserve libre		100 000.00		100 000.00
<b>29</b>	<b>Fortune</b>	<b>0.00</b>	<b>3 213 900.39</b>	<b>0.00</b>	<b>3 148 478.82</b>
		Situation au 31.12.2018		3 213 900.39	
		Situation au 31.12.2017		3 148 478.82	
		<b>Variation (résultat de l'exercice)</b>		<b>65 421.57</b>	

<b>LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Cycle d'orientation de la Sarine et du Haut-Lac français	Fr. 659 720	781 597
Association des communes de la Sarine pour les services médicaux sociaux	Fr. 244 868	292 833
Cautionnement 2008 en faveur du Tennis-Club Grolley	Fr. 306 800	329 920
Association de la piscine de Courtepin	Fr. 242 196	251 117
Forêts-Sarine	Fr. 0	0
	<b>Fr. 1 453 584</b>	<b>1 655 467</b>



# Patrimoine administratif et financier selon bilan

## PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER SELON BILAN

	COMPTES	Doit	Avoir	Doit Avoir	Report des dépenses d'investissement *	Report des recettes d'investissement *	Amortissements obligatoires	Amortissements usuels	Amortissements supplémentaires	Amortissements par prélèvement à la réserve	Total au 31.12.2018
<b>12</b>	<b>PLACEMENTS</b>										
1230.00	Immeubles et terrains à bâtir	288 881.40			1 147 106.43	1 621 360.00					-185 372.17
<b>14</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>										
1400.00	Ouvrages génie-civil/Place de sport										
1400.01	Terrains	1.00									1.00
1410.00	Routes, éclairages, ponts	614 592.10			320.00		49 080.00	58 788.75		50 000.00	457 043.35
1410.01	Ouvrages génie civil/STEP	758 153.00			13 741.95		32 703.00				739 191.95
1410.02	Ouvrages génie civil/cimetières	1.00									1.00
1410.03	Ouvrages génie civil adduction d'eau	23 934.75			8 616.00		957.00				31 593.75
1410.11	Ouvrages génie civil-add.eau (Corsalettes)	6 167.30					1 925.00				4 242.30
1410.12	Ouvrages génie civil-STEP (Corsalettes)	117 570.00					4 872.00				91 178.00
1410.13	Cadastre souterrain (Corsalettes)	1.00									1.00
1410.14	Plan d'aménagement local	70 956.05			49 753.70		10 643.00				110 066.75
1430.00	Bâtiments	2 920 886.15			209 410.25		26 790.00	309 702.70			2 771 185.70
1430.01	Abris PC	1.00									1.00
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	196 490.80			-5 571.00		36 239.00	154 680.80			0.00
1490.00	Autres biens	19 567.75			5 571.00		12 569.00				12 569.75
1490.10	Numérisation cadastre (Corsalettes)	1.00									1.00
<b>15</b>	<b>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</b>										
1520.00	Participation STEP (Corsalettes)	1.00									1.00
1520.10	Participation hôpital Meyriez (Corsalettes)	1.00									1.00
1520.20	Participation home médical (Corsalettes)	1.00									1.00
1540.00	Action Agy Expo S.A.	1.00									1.00
1540.01	Part. usine incinération - Châtillon-SALDEF	1.00									1.00
<b>12</b>	Placements	288 881.40	Placements (1)		1 147 106.43	1 621 360.00					-185 372.17
<b>14</b>	Investissements	4 728 322.90			281 841.90		31 662.00	188 254.00	523 172.25	50 000.00	4 217 076.55
<b>15</b>	Prêts et participations permanentes	5.00									5.00
		<b>5 017 209.30</b>			<b>1 428 948.33</b>	<b>1 621 360.00</b>	<b>31 662.00</b>	<b>188 254.00</b>	<b>523 172.25</b>	<b>50 000.00</b>	<b>4 031 709.38</b>

\* Sans les attributions et utilisations de réserves



# Compte d'investissement 2018

## Commentaires

Récapitulation du compte d'investissement	Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>TOTAUX INVESTISSEMENT</b>	<b>1 194 314.95</b>	<b>1 881 572.90</b>	<b>1 650 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>420 000.00</b>	<b>45 000.00</b>
0. ADMINISTRATION		5 572.25				
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION					120 000.00	
3. CULTURE, CULTURE ET LOISIRS						
6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	320.00	50 000.00			210 000.00	
7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	977 905.45	210 212.90	1 650 000.00	45 000.00	90 000.00	45 000.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE						
9. FINANCES ET IMPOTS	210 517.25	1 621 360.00				
<b>Excédents charges/produits investissement</b>	<b>687 257.95</b>		<b>1 605 000.00</b>		<b>375 000.00</b>	

Compte d'investissement	Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>0. ADMINISTRATION</b>		<b>5 572.25</b>				
<b>02. ADMINISTRATION GENERALE</b>						
020.500.00 Achats de terrains en zone d'intérêt public		5 572.25				
020.506.00 Logiciel de gestion communale						
<b>Excédents de charges ou de produits</b>		<b>5 572.25</b>				
<b>2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>					<b>120 000.00</b>	
<b>29. ADMINISTRATION SCOLAIRE</b>					<b>120 000.00</b>	
290.503.04 Réfection toit salle de gymnastique						
290.503.05 Réfection toit école						
290.503.06 Crédit d'étude pour la rénovation et l'agrandissement des infrastructure scolaires					120 000.00	
290.661.00 Subventions cantonales						
<b>Excédents de charges ou de produits</b>					<b>120 000.00</b>	
<b>6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>320.00</b>	<b>50 000.00</b>			<b>210 000.00</b>	
<b>62. ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL</b>	<b>320.00</b>	<b>50 000.00</b>			<b>210 000.00</b>	
620.501.01 Modération de trafic / travaux		50 000.00				
620.501.05 Route d'accès à la zone industrielle						
620.501.08 Réfection route de la Gare et trottoir	320.00					
620.506.02 Balayeuse						
620.506.03 Camion édilitaire					210 000.00	
620.509.00 Assainissement éclairage public						
<b>Excédents de charges ou de produits</b>	<b>49 680.00</b>				<b>210 000.00</b>	
<b>7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>977 905.5</b>	<b>210 212.90</b>	<b>1 650 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>90 000.00</b>	<b>45 000.00</b>
<b>70. APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>	<b>8 616.00</b>	<b>99 151.10</b>		<b>30 000.00</b>		<b>30 000.00</b>
700.501.06 Plan d'infrastructure d'eau potable (PIEP)	8 616.00					
700.501.07 Reprise des installations hydrauliques d'armasuisse						
700.506.01 Remplacement des compteurs d'eau						
700.610.00 Taxes de raccordements eau potable		99 151.10		30 000.00		30 000.00
<b>71. PROTECTION DES EAUX</b>	<b>11 342.95</b>	<b>111 061.80</b>	<b>1 300 000.00</b>	<b>15 000.00</b>		<b>15 000.00</b>
710.501.16 Mise en séparatif Cheiry	11 342.95					
710.501.17 Remplacement de l'aération du bassin biologique						
710.501.18 Bassin de rétention			1 300 000.00			
710.610.00 Taxes de raccordements eaux usées		102 024.60		15 000.00		15 000.00
710.610.05 Taxes de raccordement Step		9 037.20				
710.661.00 Subventions cantonales						
<b>74. CIMETIERE</b>	<b>1 292.00</b>		<b>350 000.00</b>			
740.503.00 Chapelle mortuaire	1 292.00		350 000.00			
740.509.00 Assainissement cimetière						
740.509.01 Réfection des pavés du cimetière						
<b>79. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>906 900.80</b>				<b>90 000.00</b>	
790.501.00 Equipements secteur Village Sud						
790.501.03 Equipement de la zone d'activité Au Martzé	906 900.80					
790.509.01 Révision du PAL						
790.509.02 Révision du PAL, crédit complémentaire						
790.509.03 Révision du PAL, crédit complémentaire 2	49 753.70					
790.509.04 Révision du PAL, crédit complémentaire 3					90 000.00	
<b>Excédents de charges ou de produits</b>		<b>767 692.55</b>	<b>1 605 000.00</b>			<b>45 000.00</b>
<b>9. FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>210 517.25</b>	<b>1 621 360.00</b>				
<b>94. GERANCE FORTUNE ET DETTES</b>	<b>210 517.25</b>	<b>1 621 360.00</b>				
<b>942. IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>		<b>1 621 360.00</b>				
942.503.05 Nouvelle salle communale	210 517.25					
942.503.06 Rénovation de l'Auberge de la Gare						
942.600.00 Vente de terrains		1 621 360.00				
<b>Excédents de charges ou de produits</b>	<b>1 410 842.75</b>					



## Décomptes finaux d'investissements

- Commentaires -

### Achats de terrains en zone d'intérêt public

Voté le 16.05.2013

compte 020.500.00

Budget	<b>300'000</b>	Comptes 2018	<b>305'572</b>	<b>Différence</b>	<b>+ 5'572</b>
--------	----------------	--------------	----------------	-------------------	----------------

La délégation de compétence accordée par l'assemblée a permis à l'exécutif communal d'acquérir la parcelle 939 propriété des CFF (parcelle située entre la route du Centre et la ligne de chemin de fer). Cette délégation autorisait un dépassement maximal de CHF 9'000.- sur le montant voté.

Le budget est respecté.

### Modération de trafic / travaux

Voté le 18.12.2003

compte 620.501.01

Budget	<b>1'200'000</b>	Comptes 2018	<b>1'253'223</b>	<b>Différence</b>	<b>+ 3'223</b>
Dissolution réserve	<b>50'000</b>				

Ce crédit voté à l'époque avait pour but d'améliorer la sécurité des piétons, particulièrement des enfants tout en reprenant le concept « Valtraloc » sur la route cantonale. Il englobait la mise en place des zones 30km/h dans les quartiers, les tronçons d'approche par la route cantonale, la réfection du giratoire du Café de la Gare et différents aménagements routiers. Voyant les coûts élevés de ce projet, l'exécutif communal constituait en 2004, avec l'aval de l'Assemblée communale, une réserve de CHF 50'000.- pour ces travaux. Cette réserve est dissoute afin de compenser le dépassement de 4.4%.

Le budget est, par cette méthode, respecté.

### Nouvelle salle communale

Voté le 26.06.2014

compte 942.503.05

Budget	<b>2'600'000</b>	Comptes 2018	<b>2'679'447</b>	<b>Différence</b>	<b>+ 79'447</b>
--------	------------------	-----------------	------------------	-------------------	-----------------

Les derniers travaux de finitions ainsi que l'aménagement du parking sont maintenant terminés. La nouvelle salle mise à disposition du gérant de l'Auberge de la Gare et des sociétés locales peut dès lors, être pleinement exploitée. Le dépassement de CHF 79'447, soit 3.05% du crédit voté provient essentiellement du mauvais état du terrain et des exigences du SBC et de l'ECAB. Il est compensé partiellement par des moins-values sur divers postes et la suppression de certaines provisions aux devis.



### Rapport de l'organe de révision

au Conseil communal et à la commission financière de la  
**Commune de Grolley**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement, comptes d'investissement et engagements hors bilan) de la Commune de Grolley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil communal, respectivement à l'administration communale, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance (articles 60a et 60b RELCo).

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse et selon les dispositions de l'article 60c RELCo. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux principes de la comptabilité publique.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de produits de fonctionnement de CHF 65'421.57, un excédent de produits d'investissement de CHF 687'257.95 et une fortune de CHF 3'213'900.39 ressortant du bilan au 31 décembre 2018.

Fribourg, le 29 mars 2019

**Fiduciaire Jordan S.A.**  
Claude Brodard  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Annexes :** comptes annuels 2018

-1-

Membre d'EXPERTSuisse

1701 Fribourg (Suisse) | Bd de Pérolles 4 | Case postale 338 | CHE-107.877.335 TVA | N° A5R 501419  
Tél. +41 26 322 36 42 | Fax +41 26 323 28 80 | info@jordan-fiduciaire.ch | www.jordan-fiduciaire.ch



## 3. Crédit d'investissement pour la gestion informatique des clés des bâtiments communaux

Le nombre de sociétés et de personnes qui ont accès aux infrastructures communales est en constante évolution et la gestion des clés devient de plus en plus complexe.

C'est pourquoi, le Conseil communal souhaite moderniser le système par un modèle électronique.

Ce procédé consiste à changer les cylindres existants par des cylindres mécaniques et par des cylindres électroniques. Ce dispositif permettra de gérer plus facilement les détenteurs de clés et ainsi de s'assurer que seules les personnes autorisées puissent avoir accès aux bâtiments communaux.

En cas de perte, les clés ne pourront plus être utilisées car elles pourront être désactivées ce qui évitera leur utilisation par de tierces personnes.

Par ailleurs, le brevet appliqué sur le système actuel de fermeture est échu, pour cette raison, l'accès aux bâtiments communaux n'est plus suffisamment sécurisé.

Il va sans dire, que le projet d'agrandissement du complexe scolaire sera pris en compte dans la planification des travaux.

En conséquence, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale du 7 mai 2019, d'accepter un crédit de CHF 90'000.- pour le changement des cylindres dans tous les bâtiments communaux.



### Plan de financement

Coût total du projet

Couverture de la dépense  
(liquidités courantes)

### Frais de fonctionnement

Amortissement annuel

Intérêts = 0% / autofinancement

Taux

En CHF

**90 000.00**

90 000.00

3%

2 700.00

0.00

Total

**2 700.00**



## 4. Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de jeux de l'école

Les enfants de l'école primaire, appuyés par le corps enseignant et les parents ont sollicité le Conseil communal afin de réaménager la place de jeux.

En effet, celle-ci réalisée lors de l'agrandissement de l'école en 1990 est usée par le temps et les infrastructures installées ne répondent plus aux besoins des enfants et aux normes BPA.

Fort de cette constatation, le Conseil communal a eu recours aux services d'une société spécialisée afin de présenter un projet répondant au maximum aux désirs des enfants.

Une place de jeux est un lieu de rencontre et de convivialité permettant aux enfants de s'épanouir, de s'amuser et de se dépenser et ceci en toute sécurité. Elle doit aussi présenter un réel intérêt ludique et éducatif pour toutes les tranches d'âge.

La variante soumise au vote présente 5 points spécifiques :

1. tyrolienne
2. emplacement nature et jardin
3. installation d'une pyramide et d'une balançoire nid d'oiseau
4. place principale, installation de tours de jeux avec toboggan
5. gradins



Il va sans dire que le projet d'agrandissement du complexe scolaire sera pris en compte dans la planification des travaux.

En conséquence, le Conseil communal propose à l'Assemblée d'approuver le crédit de CHF 160'000 pour le réaménagement de la place de jeux de l'école.

### Plan de financement

Coût total du projet (HT)

Couverture de la dépense

*(liquidités courantes)*

### Frais de fonctionnement

Amortissement annuel

Intérêts = 0% / autofinancement

Taux	En CHF
	<b>140 000.00</b>
	140 000.00
8%	11 200.00
	0.00
Total	<b>11 200.00</b>



### ADMINISTRATION COMMUNALE - INFORMATIONS DIVERSES

#### Horaire d'été 2019

Comme chaque été, les horaires de l'administration communale sont restreints et nos bureaux seront ouverts durant la période du



**8 juillet 2019 au 18 août 2019**

**du lundi au jeudi de 8h00 à 11h00**

L'administration assurera une permanence téléphonique aux horaires précités.

#### Cartes journalières CFF – retrait à l'administration communale

L'ouverture de l'administration étant restreinte, **pensez à venir chercher**

**les cartes journalières** à la commune aux horaires précités.

Vous pouvez également les payer en ligne lors de la réservation, celles-ci seront envoyées à votre domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.





## Grolley 2018 en quelques chiffres

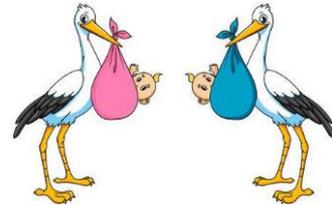
61 arrivées



10 mariages



19 naissances

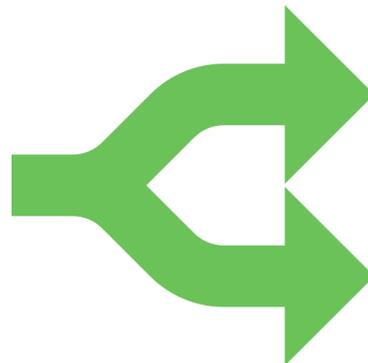


8 Filles & 11 Garçons

1908 habitants



1471 Suisses

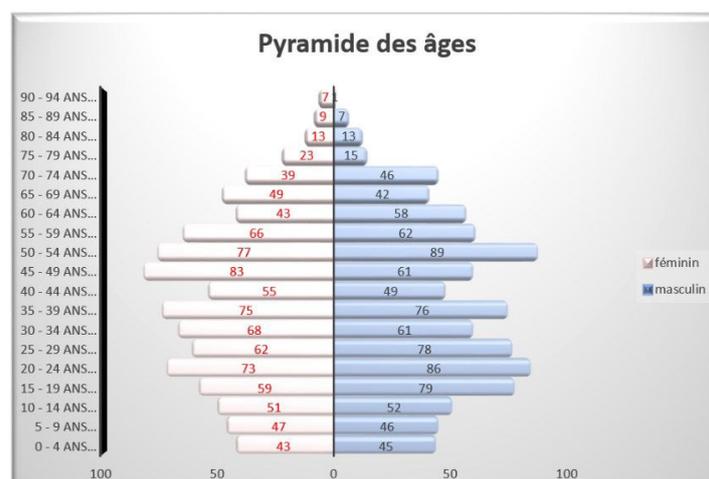


437

Détenteurs de permis de séjour

Cantons d'origine	Total	Habitant %
FR	1053	72%
BE	117	8%
VD	70	5%
VS	43	3%
JU	30	2%
Autre	158	11%
<b>Total général</b>	<b>1471</b>	<b>100%</b>

Pays d'origine	Total	Habitant %
Portugal	173	40%
France	53	12%
Italie	53	12%
Kosovo	29	7%
Allemagne	14	3%
Afghanistan	13	3%
Pologne	9	2%
Espagne	8	2%
Bulgarie	8	2%
Cameroun	6	1%
Autre	71	16%
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>100%</b>





### **ARTISANS D'AUTREFOIS par M. Emile Schroeter – récits - suite**

C'est avec un grand plaisir que l'autorité communale vous transmet la suite des souvenirs des artisans d'autrefois rédigés par Monsieur Emile Schroeter.

Les récits sont disponibles sur le site [www.grolley.ch](http://www.grolley.ch) ainsi qu'à l'administration communale.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Schroeter de nous faire partager ces instants de la vie d'antan de Grolley.

Le Conseil communal

Emile Schroeter



*Artisans d'autrefois*

Grolley et environs

Grolley, octobre 2018



### Extrait des récits « Artisans d'autrefois »

## De bien vaillants artisans d'autrefois À Grolley et environs

### Introduction

Dès mon jeune âge, j'ai toujours été impressionné par les artisans qui œuvraient dans notre village.

Ils étaient déjà nombreux à l'époque. Leur activité et leur engagement, c'était la vie du village, sa bonne marche, un lien pour la communauté. Pas de coûteuses factures mais une rétribution à l'aune de nos minces revenus.

Je voudrais ici, par ce témoignage, leur rendre un hommage qui devrait toucher et encourager leurs successeurs, les artisans d'aujourd'hui. Le Bulletin communal sera l'écho de leur solide activité.

Les voici, déclinés sans aucune préférence ni marque de supériorité, comme une balade par les quartiers du village :

pages

2	<b>Henri Jaquet</b> , dit « Le Petit Henri », maître menuisier
3	<b>Maurice Jaquet</b> , dit « Maurice-maçon », entrepreneur de maçonnerie
4	<b>Noël Mottas</b> , dit « Nellon », batteur, laboureur, préposé au débit de sel
6	<b>Maxime Jaquet</b> , réparateur en toutes mécaniques
7	<b>Les Frères Jonin</b> , menuisiers
8	<b>Louis Jaquet</b> , le cordonnier du Guéravet
9	<b>Lucie Jaquet</b> de la Chernaz, commerçante en volailles et œufs
10	<b>Ernest Ritz</b> , le laitier
12	<b>Fernand et Adèle Terrapon</b> , le boulanger du village et son épouse, épicière
13	<b>Frédéric et Aloysia Faller</b> , le boulanger du Sablion et son épouse, épicière
14	<b>Les Frères Cuennet</b> , dits « Les Petits-Louis », agriculteurs
15	<b>Casimir Pilloud</b> , dit « Miron », distillateur
17	<b>Léon Monney</b> , dit « Léon Paysan », réparateur de vélos
18	<b>Fidèle Jaquet</b> , dit « Matchèque », distillateur
19	<b>Cécile Deschoux</b> , commerçante en volailles et oeufs
20	<b>Etienne Cottier</b> , taupier, Cutterwyl
21	<b>Angéloz Frères</b> , selliers-tapissiers, Belfaux

Que de bons souvenirs ! Avec eux, on saura mieux apprécier la présence et l'activité indispensables des artisans d'aujourd'hui.

Je tiens ici à remercier chaleureusement le Conseil communal et son Administration qui ont bien voulu accepter de publier cette évocation de notre passé récent ; à Madame Elisabeth Schenevey-Cuennet, « Babeth », pour ses compléments d'informations et son appui amical ; à Monsieur Gérard Repond, pour la relecture et les corrections.

Je vous souhaite « Bonne lecture », bien du plaisir à la découverte de « *Ceux qui nous ont précédés* ».

Emile Schroeter



### Extrait des récits « Artisans d'autrefois »

## Les Frères Jonin

### Menuisiers

Ancienne bâtisse démolie, avec un certain caractère, en face du Garage Winiger

C'étaient aussi de solides et très bons menuisiers et, une chance pour un village, compter deux ateliers de menuiserie.

Célibataires, vieux garçons comme on dit pour les braves qui n'ont pas trouvé l'âme sœur, c'étaient de solides gaillards, et fins connaisseurs dans leur métier. Ils avaient leurs méthodes, parfois peu orthodoxes, mais ils s'en sortaient à leur avantage. Leur atelier était situé à la sortie du village, sur la route de la Broye. Ils composaient une Fratrie avec leur belle-sœur Odile, épouse de Louis, ainsi qu'un frère, Amédée, qui lui se consacrait à l'agriculture.

Ils ont contribué à notre naissance, puisque la chambre à coucher de nos parents a été confectionnée par leurs soins !

Le frère, Louis pratiquait aussi la profession de boucher de campagne ; on faisait boucherie, chaque hiver, chez les paysans et même plusieurs fois. Le jour de la boucherie, chez nous, Louis nous faisait peur. Ses longs sourcils retombant sur ses yeux, il était là, à table, et à côté de lui, la queue du cochon qu'il venait de tuer ; on n'osait pas bouger... mais - ah le farceur ! - un dimanche après la boucherie ma sœur Monique a retrouvé la queue en ouvrant sa sacoche, à la messe !

Ils avaient tous la même démarche – le coup du balancier ! Et leurs habitudes étaient parfois cocasses, par exemple pour la lecture de la Liberté, notre quotidien favori. Le facteur apportait le journal le matin et le déposait à l'atelier sur un établi. La lecture se faisait dans l'ordre hiérarchique : du plus vieux au plus jeune, du chef au sous-chef... on ne saura jamais. Quand l'un avait lu, il déposait le journal sur le bord de l'établi et le suivant le reprenait à son tour et ainsi de suite... La pause : le temps de lire le journal !

Leur spécialité : Quand on leur demandait de confectionner la porte d'entrée d'une maison, ils sculptaient toujours l'année de construction de la porte... Si vous en voyez une, au village, vous penserez à eux.

Comment font-ils, aujourd'hui, à la porte du Paradis, pour sculpter l'éternité ?



### Extrait des récits « Artisans d'autrefois »

Ernest Rytz

Laitier

Actuellement Laiterie Eggertswyler

A l'époque, la laiterie du village était un lieu de rassemblement qui connaissait une certaine animation, matin et soir. En effet, tous les paysans venaient « couler ». Les quantités étaient variables, de la petite boille de 20 lt au char avec plusieurs boilles de 50 lt. Les paysans apportaient leur lait qui était pesé et inscrit sur le « carnet du lait » : mémoire au crayon en vue de « la paie du lait ».

Ce qui était mignon et bien rustique c'était les attelages avec un chien ; bien sûr, bergers et toutous, donnaient de la gueule à plusieurs voix puis les cris s'éteignaient dans un cortège de queues en panache, jusqu'au prochain rendez-vous.

J'allais, moi aussi, livrer le lait pour les Petits Louis lorsque je travaillais chez eux. Ils faisaient partie de la Société de laiterie qui comprenait toutes les exploitations agricoles de Grolley, Le Guéravet et Nierlet-les-Bois. Pour le village de Nierlet-les-Bois c'était un paysan du lieu (Famille Angéloz) qui rassemblait toutes les boilles du village avec un char attelé d'un cheval et qui venait livrer le tout à la laiterie.

Je sens encore les odeurs qui montaient de ces deux grandes cuves fumantes pleines de lait en cours de fabrication ; je vois aussi ces presses contre le mur et les meules qui suaient leurs dernières gouttes de petit lait. La laiterie Rytz fabriquait du gruyère ainsi que du vacherin.

L'événement c'était « la Vente du lait », séance où l'on arrêtait les prix et la confiance au laitier pour une nouvelle année ; l'occasion pour le laitier de remercier ses producteurs en leur offrant un bon repas.

Pour notre grande famille qui étions de bons consommateurs, M. Rytz offrait chaque année à Noël, une belle brebis moulée dans du beurre. Plusieurs familles ont également goûté ce plaisir.

La laiterie Rytz exploitait également une porcherie : le petit lait issu de la fabrication servait de base pour la « soupe aux cochons ».

L'automne, nous récoltions des glands sous les chênes et les vendions à un bon prix à M. Rytz qui en faisait de la mouture pour la soupe. Il y avait aussi les déchets de la biscuiterie Rytz, livrés pour nourrir les porcs, mais ils intéressaient aussi les écoliers qui se faufilaient pendant la récréation et se remplissaient les poches. Ma sœur Madeleine se souvient encore de son tablier plein de biscuits. Elle en fit une bonne réserve en soulevant le dessus de son pupitre.

**Ces souvenirs vous intéressent ? Vous pouvez retrouver la suite sur [www.grolley.ch](http://www.grolley.ch) ou auprès de l'administration communale.**

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

## Décembre 1999, un ouragan dévastait nos forêts

### Tour d'horizon 20 ans plus tard ...

#### Un désastre forestier nommé Lothar

Les 26 et 27 décembre 1999, la Suisse essayait un des pires ouragans de son histoire. En deux jours, plus de 1'400'000 m<sup>3</sup> de bois ont été renversés dans le canton ou l'équivalent de 7'500 terrains de football. De mémoire de forestier, c'est le plus grand événement jamais vécu. Dans certaines régions, plus de 10 fois le volume de bois récolté annuellement s'est trouvé à terre en quelques heures. L'Europe entière a également été lourdement touchée, provoquant une chute massive du marché des bois.

Les arbres restants, au système racinaire souvent endommagé par les coups de vents successifs, sont affaiblis et subissent de plein fouet les affres du bostryche les années suivantes. La canicule de 2003 a encore porté un coup fatal à nombre d'épicéas et sapins. En réalité, nous aurons à déplorer le double du volume en dégâts, conséquence indirecte de la tempête. Lothar est une catastrophe forestière sans précédent économiquement parlant. Par contre, d'un point de vue strictement environnemental, la forêt se régénère seule. La tempête a bouleversé certaines fonctions forestières essentielles à notre bien-être. Il était important de rétablir ces services que sont la protection contre les dangers naturels, la production de bois ou encore la forêt comme espace de détente. En revanche, ces perturbations ont été favorables à la faune et la flore. Une multitude de nouvelles niches écologiques ont ainsi vu le jour sous forme de bois mort, d'arbres dépérissants et de clairières lumineuses riches en végétation.

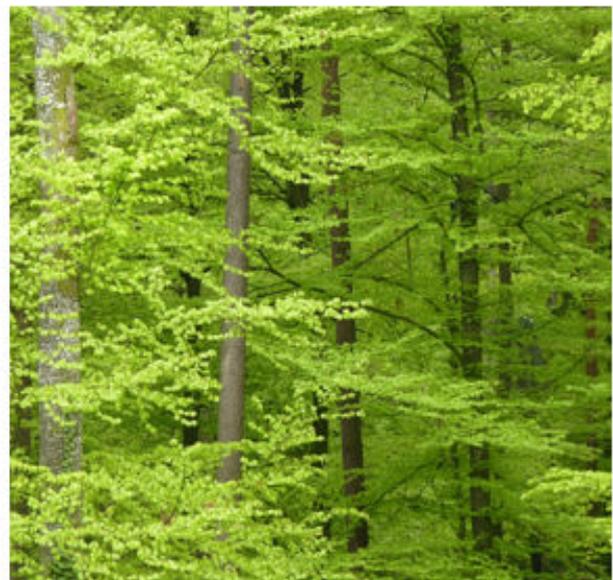


Troglodyte mignon

Photo : A. Aebischer

#### Qu'en est-il 20 ans plus tard ?

Le Canton et la Confédération sont alors intervenus par la mise sur pied de programmes spéciaux en faveur de la reconstitution de nos forêts. Grâce aux moyens mis à disposition, les équipes et entreprises forestières ont fourni un travail remarquable. Il s'agissait de débiter les surfaces dévastées et d'entreprendre des travaux de plantation et de soins aux jeunes arbres venus spontanément. Ce fut un travail de longue haleine, notamment au niveau de la lutte contre l'envahissement de la ronce étouffant la forêt naissante.



Le résultat 20 ans plus tard est bluffant au point où on en oublierait parfois les profondes cicatrices laissées par l'ouragan. Certes, des arbres plus que centenaires, ont disparu mais la relève est bien présente. La forêt fribourgeoise s'est enrichie avec des espèces emblématiques telles que le chêne ou encore avec des arbres plus rares comme les noyers, corniers et fruitiers sauvages.

#### Commémoration en 2019

Cette année, plusieurs manifestations seront organisées dans le but de partager avec la population fribourgeoise ce renouveau forestier mais aussi d'aborder des thématiques tels les changements climatiques et leurs incidences en forêt. En temps opportun, ces différents événements vous seront communiqués via notre site internet ou encore les médias.

Hauterive, janvier 2019

F. Schneider, chef du 1<sup>er</sup> arrondissement forestier  
Service des forêts et de la faune



## CAMP JUNIORS

14 AU 20 AVRIL 2019

## TOURNOI INTERNE

26 - 28 AVRIL 2019

DÉBUT DE LA SAISON D'ÉTÉ 22 AVRIL 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 3 MAI 2019

## INTERCLUBS

À PARTIR DU 4 MAI 2019

## IC JUNIORS

À PARTIR DE JUIN 2019

## TROPHY ADULTES

3 AU 7 JUILLET 2019

## JOURNÉE DÉCOUVERTE

3 JUILLET 2019

## STAGE de TENNIS LOISIRS

8 AU 12 JUILLET 2019

## NUIT du DOUBLE

23 AOÛT 2019

## TOURNOI INTERNE

31 AOÛT AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019 date de renvoi

## TROPHY JUNIORS

13-14-15 SEPTEMBRE 2019

## JOURNÉE de CLÔTURE

21 SEPTEMBRE 2019

DÉBUT DE LA SAISON D'HIVER 8 OCTOBRE 2019

Informations complémentaires sur [www.tcgrolley.ch](http://www.tcgrolley.ch)





## 30 MAI - 2 JUIN 32<sup>e</sup> FETE DU GIRON DES MUSIQUES DE LA SARINE

**Chers Amis de la musique,**

La société de Musique l'Avenir de Grolley participera à la 32<sup>e</sup> Fête du Giron des Musiques de la Sarine, qui se déroulera à Farvagny.

Nous nous produirons le 1 et 2 juin comme suit :

- Samedi 1 juin : - **13h50** Concours en Salle  
~ **19h00** Souper
- Dimanche 2 juin : - **11h00** Concours de Marche  
~ **12h00** Dîner  
- **14h30** Cortège

Les musiciennes et les musiciens de l'Avenir aimeraient vous faire participer à ces magnifiques journées pleines d'émotions.

En effet, si vous désirez venir nous soutenir et passer un bon moment en notre compagnie, vous avez deux possibilités :

- Le samedi pour 30.- / personne « menu carte de fête »
- Le dimanche pour 30.- / personne « repas de midi + entrée au cortège »

Pour des questions d'organisation, nous vous prions de confirmer votre participation jusqu'au 10 mai 2019 au 079/263.08.70 (André Zbinden) ou [info@avenir-grolley.ch](mailto:info@avenir-grolley.ch)

**LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE L'AVENIR DE GROLLEY RECRUTE !**

Tu joues d'un instrument de cuivre ou de percussion ? Tu es à la recherche d'un nouveau défi ?  
Tu souhaites partager d'incroyables moments de musique et d'amitié ?

Formation Brass Band de 1<sup>ère</sup> catégorie composée de 26 musiciennes et musiciens de tout âge. Pour préparer nos diverses prestations, nous répétons les lundis et mercredis soir à l'école primaire de Grolley. C'est avec plaisir que nous accueillons toute personne motivée et de tout niveau. Et si nécessaire nous fournissons l'instrument !

Pour plus d'info, visite notre site internet : [www.avenir-grolley.ch](http://www.avenir-grolley.ch) => Ou contactez simplement notre président M. Olivier Rossy ([olivier.rossy@rossysa.ch](mailto:olivier.rossy@rossysa.ch)) ou notre directeur M. Gabriel Murisier ([gabriel\\_murisier@hotmail.com](mailto:gabriel_murisier@hotmail.com))





## EXPRIME-TOI LIBREMENT EN JOUANT DE LA MUSIQUE

### A QUOI RESSEMBLENT NOS COURS ?

On te prêtera un instrument de musique gratuitement (sauf percussion et piano) et tu pourras commencer directement les cours au sous-sol de l'école de Grolley avec un de nos talentueux professeurs.

Une leçon hebdomadaire de solfège t'es offerte en plus du cours pour te permettre de progresser plus rapidement en travaillant les sons, la rythmique et un tas de choses amusantes ! Fantastique me diras-tu ! Ce n'est pas fini ! Ce cours collectif te fera découvrir plein de nouveaux amis de ton âge !

Nos cours de musique sont ouverts à tous les jeunes et adultes souhaitant apprendre un instrument de musique de cuivre, de percussion ou piano.

### QUEL EST TON AVENIR MUSICAL ?

Après quelques années de cours avec ton professeur, tu pourras rejoindre le Young Harmonic Band. C'est un ensemble composé de jeune comme toi qui se réunissent tous les samedis matins pour faire de la musique en groupe ! Après ça, tu rejoindras les rangs de l'Avenir de Grolley pour y jouer et progresser auprès des grandes personnes.



### COMMENT COMMENCER À L'EMAG ?

C'est très simple ! Choisis l'instrument de l'autre côté de cette feuille et inscris-toi avec l'aide de tes parents.

Si tu as des questions, n'hésites pas à contacter Mario Jaquet, notre responsable de l'école de musique au numéro suivant : 079 438 25 56.

REGARDE DE L'AUTRE CÔTÉ  
DIRECTION L'AVENTURE !

**EMAG**   
ECOLE MUSIQUE AVENIR GROULEY



## INSCRIPTION ECOLE MUSIQUE AVENIR GROLLEY

APPRENDS-NOUS EN PLUS SUR TOI !

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Fils/Fille de : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_



QUELS SONT TES CHOIX ?

Je souhaite faire partie de l'école de musique (à cocher) :  
 Oui  Non  Je fais déjà partie de l'EMAG

Si oui, quel instrument souhaites-tu apprendre ? (si tu ne sais pas encore, tu peux laisser vide !)

- |   |                                |                                       |
|---|--------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cornet                     | <input type="checkbox"/> Alto  | <input type="checkbox"/> Euphonium    |
| <input type="checkbox"/> Trombone                   | <input type="checkbox"/> Basse | <input type="checkbox"/> Batterie     |
| <input type="checkbox"/> Percussion (xylophone,...) | <input type="checkbox"/> Piano | <input type="checkbox"/> Autre: _____ |

Je joue déjà d'un instrument de musique : \_\_\_\_\_

MAGNIFIQUE ! N'OUBLIE PAS DE NOUS RETOURNER TON INSCRIPTION !

Par poste à => EMAG, c/o Avenir de Grolley, case postale 26, 1772 Grolley

Ou par mail à => [ecole.musique@avenir-grolley.ch](mailto:ecole.musique@avenir-grolley.ch)

Besoin d'aide ? Contacte Mario Jaquet au 079 438 25 56

**EMAG**   
ECOLE MUSIQUE AVENIR GROLLEY



L'amicale des sapeurs-pompiers de Ponthaux-Grolley-Nierlet-Corsalettes a le privilège d'organiser les 23<sup>èmes</sup> Joutes Inter Pompiers de la Sarine à Grolley.

Venez nombreux soutenir les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers du district de la Sarine les :

### **VENDREDI 7 JUIN 2019**

Ouverture du bar dès 19h00

### **SAMEDI 8 JUIN 2019**

Début des joutes à 08h00

Remise des prix à 17h15

**Restauration et bar tout au long de la journée et la soirée !**

Lieu de la manifestation :

*Ecole primaire de Grolley (route de l'Ecole 1)*



Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par mail : [joutes2019@gmail.com](mailto:joutes2019@gmail.com)



Tu as envie de vivre des vacances de rêve, une enquête policière, un western, un dérapage incontrôlé, un délire dans un Boeing et bien d'autres aventures délirantes !

Idéalement, tu es un homme, tu as entre 16 et 45 ans, tu es célibataire et sans enfant, non je déconne, ou pas...

Autres profils acceptés 🤪

Pour rejoindre notre troupe,  
n'hésite pas à nous contacter au **079 767 96 06**  
ou par email : **comite@theatre-grolley.ch**





## Sociétés locales

<b>Sociétés</b>	<b>Présidentes/Présidents</b>	<b>Contacts</b>
FSG Gym-Sports Grolley	M. Christian Racordon Président	026/408 60 99 christian.racordon@bluewin.ch
FC Grolley	Mme Rachel Vece Présidente	079/330 85 19 fcgrolley@hotmail.com
TC Grolley	M. Hadrien Mottaz Président	www.tc.grolley.ch
UHC Grolley Uni hockey	Mme Karin Ballaman Présidente	079/579 79 46 karinballaman@gmail.ch
Chœur Mixte La Concorde	Mme Fabienne Repond Présidente	026/ 476 01 75 repondf@eduf.fr.ch
Société de musique L'Avenir	M. Olivier Rossy Président	079 217 92 29 olivier.rossy@rossysa.ch
Société de Tir de Grolley	M. Eric Schmid Président	079/658 55 89 erischm@hispeed.ch
Société de Jeunesse	M. Alain Genilloud Président	079/922 10 32 alain.97.21@hotmail.com
Groupe Scouts les Troubadours	M. Olivier Progin Responsable	078/870 12 94 rg@scoutstroubadours.ch
Société de théâtre Le P'tit Trac	M. Claude-Michel Nein Président	079/767 96 06 www.theatre-grolley.ch
Futnet Club Grolley	Mme Alison Mosimann Présidente	079/787 74 16 alison.mosimann@hotmail.com
Société de Voltige de Grolley	Mme et M. Sibylle et Olivier Curty Responsables	078/629 69 76 www.voltige-grolley.ch
ACIG		info@acig.ch



**10 & 11**  
MAI 2019  
10-17h

# 20 ANS

## DES LIGUES DE SANTÉ

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2, Fribourg

\*\*\*\*\*  
ateliers, conférences, animations  
**manger, bouger, se relaxer**

liguessante-fr.ch

 les Ligues de santé  
du canton de Fribourg  
die Gesundheitsligen  
des Kantons Freiburg

 ligue fribourgeoise contre le cancer  
krebssliga freiburg

 diabètefribourg  
diabetesfreiburg

 LIGUE PULMONAIRE FRIBOURGEOISE  
LUNGENLIGA FREIBURG

 PePS  
Fribourg Freiburg  
Prévention & promotion de la santé  
Prävention & Gesundheitsförderung



# La CarteCulture : votre passeport pour les loisirs à prix sympa !

### Profitez gratuitement de la CarteCulture de Caritas Fribourg !

Dépenser moins pour les concerts, les musées, les manifestations sportives et beaucoup plus encore, c'est possible avec la CarteCulture. Celle-ci permet aux personnes à revenu modeste de profiter de rabais entre **30% et 70%** sur les offres culturelles, sportives ou de formation, telles que cinémas, piscines, spectacles, théâtres, cours de langue, concerts ou encore abonnements de journaux.

La CarteCulture est un passeport nominatif avec photo valable une année. Elle est gratuite pour les adultes et les enfants à partir de 5 ans.

### Plus d'informations sur les conditions d'octroi de la CarteCulture :

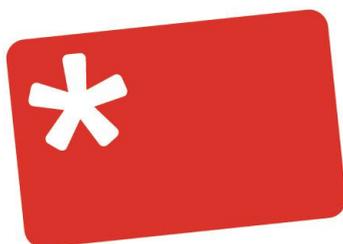
<https://www.carteculture.ch/fribourg-et-region/demander-une-carteculture/conditions-doctroi-de-la-carteculture/>

Infos :

[www.carteculture.ch/fribourg](http://www.carteculture.ch/fribourg)

Tél. 026 321 18 54

[info@caritas-fr.ch](mailto:info@caritas-fr.ch)



**CarteCulture**  
**KulturLegi**

Communes du canton de Fribourg  
Gemeinden des Kantons Freiburg



## S'investir, rencontrer, expérimenter!

**Les séjours à la ferme sont des expériences inoubliables pour les jeunes. Agriviva aide les personnes âgées de 14 à 24 ans à trouver la famille paysanne qui leur offrira un job de vacances.**

S'investir, rencontrer, expérimenter! Tel est l'essentiel de ce que les jeunes vivent en s'immergeant avec Agriviva dans le monde de la ferme.

En Suisse, environ deux mille jeunes découvrent chaque année la vie à la ferme. Ils s'engagent et donnent un coup de main – et font de nouvelles expériences. Des expériences précieuses dans la nature, au plus près des animaux, des cultures et de la production des denrées alimentaires. Des souvenirs inoubliables, qui vont accompagner ces jeunes pour la suite de leur chemin de vie.

Les échanges sont un plus, tant pour les jeunes que pour les familles paysannes. Les jeunes rentrent chez eux forts de nouvelles impressions et d'expériences uniques – fiers aussi d'y être arrivés. Ils apprennent à connaître d'autres gens, d'autres façons de voir et d'autres traditions. Ils s'intègrent dans une nouvelle communauté de travail et de vie.

Les familles paysannes peuvent rencontrer les futurs consommateurs et citoyens et leur faire découvrir l'agriculture.

L'association Agriviva met en contact les jeunes et les familles paysannes, elle leur offre une large plateforme d'échanges grâce à son site Internet. Les jeunes y trouvent la ferme qui leur convient le mieux. Le choix en places de stage est varié, à l'image de l'agriculture suisse : Cela va de l'exploitation de plaine à l'alpage, des cultivateurs de céréales aux producteurs de lait et aux marchés à la ferme – toutes les régions linguistiques de Suisse offrent différentes possibilités. Et les jeunes qui vivent cette expérience à la ferme avec Agriviva reçoivent un peu d'argent de poche, en plus d'être logés et nourris.

La majeure partie de l'offre est désormais en ligne – Agriviva se réjouit de toutes les visites sur [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch) et espère rencontrer de nombreux jeunes motivés âgés de 14 à 24 ans, tout comme de nouvelles familles d'accueil. Les écoles aussi sont les bienvenues pour la mise sur pied de stages scolaires.

### Contact médias:

*Ueli Bracher, secrétaire général, Agriviva – secrétariat général, case postale 1538, 8401 Winterthur, Tél. 052 264 00 30, [ueli.bracher@agriviva.ch](mailto:ueli.bracher@agriviva.ch)  
[www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch) [www.facebook.com/agriviva](https://www.facebook.com/agriviva) [www.instagram.com/agriviva](https://www.instagram.com/agriviva)*



